



Refus de paiement d'un pret

Par **poup38**, le **19/02/2011** à **21:05**

Bonjour,

J'ai contractée un crédit à mon nom pour aider mon ex compagnon à ouvrir une entreprise.

Depuis nous avons rompu, je paye tous les mois le remboursement de ce crédit.

Je ne sais pas quoi faire je paye tous les mois le remboursement et j'ai de gros souci financier.

Merci de me venir en aide.

Cordialement

Par **Marion2**, le **19/02/2011** à **22:21**

Vous avez pris un crédit à votre nom, vous êtes obligée de régler ce crédit !!!

Avez-vous une preuve que cet argent lui était destiné ?

Y a t'il une reconnaissance de dettes ?

Par **poup38**, le **19/02/2011** à **23:11**

Je n'est pas de reconnaissance de dette.

Il était fiché banque de france donc il devait payer un huissier.

J'ai fait un chèque à cet huissier.

J'ai la facture qui elle est à son nom donc je peut prouver que ce chèque n'à pas été fait à des

fins personnelles mais bien pour cette personne.

Par **Marion2**, le **20/02/2011** à **10:09**

Ce qu'il faut, c'est prouver que l'argent du prêt a été donné à votre compagnon.

Si vos arrivez à le prouver, il faut continuer à régler le prêt et ensuite vous retourner contre votre compagnon.

Par **amajuris**, le **20/02/2011** à **10:37**

bjr,

à moins que votre ex dise que vous avez agit dans une intention libérale (cadeau) ce qui est corroboré par l'absence de document prouvant un prêt.

cdt

"quand on aime on ne compte pas; quand on n'aime plus on commence à compter"

Par **poup38**, le **20/02/2011** à **11:09**

Bonjour,

Comment puis-je me retourné contre lui et combien cela me coutera-t-il?

Par **Marion2**, le **20/02/2011** à **12:15**

Il faut aller voir un avocat.

Ce qui ne veut pas dire que vous aurez gain de cause....

Comme dit amatjuris,

[citation]à moins que votre ex dise que vous avez agit dans une intention libérale (cadeau) ce qui est corroboré par l'absence de document prouvant un prêt.
[/citation]

Et là, vous ne pouvez rien prouver.

Par **poup38**, le **20/02/2011** à **15:09**

merci de vos réponses.

Par **poup38**, le **02/03/2011** à **14:30**

Il y a bien un moyen pour le faire rembourser?ou du moins le faire avouer que je lui ai prêter cet argent

Quel procédure suivre?

S'il vous plait aidez moi ca me rend malade de savoir qu'il travail et qu'il a un logement grace a moi et qu'il nie toujours.

Pendant que moi je ne peut rien faire a cause de ce fichu crédit.

Par **amajuris**, le **03/03/2011** à **17:27**

bjr,

les réponses apportées sont les seules réponses (à ma conséquence) que peut apporter la loi dans cette situation.

la loi ne peut rien contre la légèreté, la gentillesse ou la naïveté de certains face au comportement d'autres personnes. essayez de voir un avocat dans une consultation gratuite.

cdt